



À une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle multifonctionnelle au 290, rue Principale, le lundi 16 août 2021 à 19 h 30, sont présents, madame la conseillère Nathalie Jacob et messieurs les conseillers Daniel Bédard, Michel Larivière, Jocelyn Cossette et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette, maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

1. Adoption de l'ordre du jour

2021-08-01

Il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé, savoir ;

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et de celui de la séance extraordinaire du 12 juillet 2021
3. Correspondance
4. Information sur les dossiers en cours
5. Rapport d'activité par les élus
6. Présentation des comptes
7. Période de questions sur les comptes présentés
8. Approbation des comptes payés et à payer pour le mois de juillet-août 2021
9. Signature de la convention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)- Volet Entretien des routes locales, dossier numéro 2021-37240-04-0036
10. Offre de contrat du ministère des Transports du Québec pour le balayage de la chaussée
11. Demande à la Sûreté du Québec pour la signature d'un protocole d'entente concernant les antécédents judiciaires, entre la municipalité de Saint-Narcisse et la Sûreté du Québec
12. Demande de subvention dans le cadre du programme d'installation de borne de recharge sur rue
13. Varia
14. Deuxième période de questions
15. Clôture de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et de celui de la séance extraordinaire du 12 juillet 2021

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 a été remis aux élus au moins 72 heures avant la présente séance, comme prescrit à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, par courrier électronique le 6 juillet 2021 et déposé dans un dossier électronique partagé aux membres du Conseil;

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2021 a été remis aux élus au moins 72 heures avant la présente séance, comme prescrit à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, par courrier électronique le 12 juillet 2021, et déposé dans un dossier électronique partagé aux membres du Conseil;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil déclarent les avoir reçus et lus.

2021-08-02

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Michel Larivière



Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et de celui de la séance extraordinaire du 12 juillet 2021 sont adoptés comme rédigés, avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

3. Correspondance

Aucune.

4. Information sur les dossiers en cours

Hydro-Québec, réponse à la demande d'accès à l'information

Madame Karine Charest, directrice – Affaires corporatives et gouvernances à Hydro-Québec nous informe qu'ils ne peuvent communiquer le rapport CEHQ visé par notre requête, puisqu'il contient des analyses, des avis, des recommandations, ainsi que d'autres renseignements de nature confidentielle.

Démantèlement du barrage de Saint-Narcisse

Monsieur Patrice Filion, ingénieur et Chef Projets Transversaux-Production chez Hydro-Québec, nous informe de l'avis de projet acheminé au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le projet de démantèlement du barrage de Saint-Narcisse et le retour de la rivière à son état naturel. Ce projet fait suite à la décision prise par Hydro-Québec de cesser définitivement la production d'électricité à la centrale Saint-Narcisse. Cette décision unilatérale de démantèlement a été prise malgré la présentation par la municipalité de Saint-Narcisse, d'un projet de centrale communautaire, la haute direction d'Hydro-Québec n'a démontré aucune ouverture à ce projet.

Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière-2020-2021

Monsieur François Bonnardel, ministre des Transports, nous informe qu'il nous accorde une aide financière de 4 000 \$ pour la réalisation de notre projet « Installation de panneaux afin de persuader les automobilistes de ralentir ». Une lettre d'engagement nous sera acheminée dans les prochaines semaines.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023

Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, nous informe que notre municipalité recevra un montant additionnel de 245 340 \$ dans le cadre du programme TECQ, ainsi notre enveloppe total dans le cadre de ce programme sera de 1 322 933 \$.

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), dossier de monsieur Jean Bernier

La Commission nous informe qu'elle a reçu le formulaire de vérification d'un droit, cependant son traitement n'a pu être réalisé puisque des documents requis pour l'analyse n'ont pas été fournis.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELCC), dossier de monsieur Pierre-Luc Gervais

Le Ministère nous informe que la demande de modification d'autorisation pour l'augmentation de la production annuelle de phosphore d'un lieu d'élevage de bovins laitiers à Saint Narcisse est non recevable puisque plusieurs documents sont manquants. Une nouvelle demande devra être acheminée au MDELCC incluant les documents manquants afin que la demande soit recevable.



5. Rapport d'activité par les élus

Depuis la séance régulière du 5 juillet 2021, les élus municipaux ont eu à participer à certaines activités, réunions ou comités. Chacun des élus dresse le bilan de leur participation au cours du dernier mois.

6. Présentation des comptes

Monsieur Guy Veillette, maire, demande aux membres du Conseil de prendre connaissance de la liste des comptes à payer et des comptes payés pour le mois de juillet-août 2021, lesquelles listes leur ont été fournies dans la documentation préalable à la présente rencontre.

7. Période de questions sur les comptes présentés

Les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser des questions en regard des comptes payés et à payer à approuver.

8. Approbation des comptes payés et à payer pour le mois de juillet-août 2021

2021-08-03

Il est proposé par monsieur Michel Larivière,
Appuyé par monsieur Jocelyn Cossette
Et résolu :

QUE les comptes payés et à payer du mois de juillet-août 2021 soient approuvés comme présentés et que les paiements soient autorisés.

Adoptée à l'unanimité.

9. Signature de la convention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)- Volet Entretien des routes locales, dossier numéro 2021-37240-04-0036

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide à la voirie locale approuvé par la décision du Conseil du trésor le 9 février dernier a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier dont elles ont la responsabilité;

CONSIDÉRANT que le Programme comporte un volet Entretien, qui vise à réaliser l'entretien courant, préventif et palliatif des routes locales de niveaux 1 et 2, provenant de l'inventaire transmis au bénéficiaire, ainsi que les éléments de ponts dont les municipalités sont responsables et qui sont situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT que notre projet a été retenu sous le volet Entretien et que le ministre accepte de nous verser une aide financière maximale de 255 826 \$ pour réaliser l'entretien de l'ensemble de nos routes locales de niveau 1 et 2 dont nous avons la compétence;

CONSIDÉRANT qu'une convention d'aide financière devra être conclue entre les parties, afin de déterminer les obligations des parties dans ce contexte.

2021-08-04

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par madame Nathalie Jacob
Et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil municipal autorise messieurs Guy Veillette, maire, et Stéphane Bourassa, directeur général, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Narcisse les documents de convention d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité.



10. Offre de contrat du ministère des Transports du Québec pour le balayage de la chaussée

ATTENDU que depuis plusieurs années le ministère des Transports du Québec (MTQ) offre aux municipalités qui le désirent de faire elles-mêmes le balayage des routes qui sont à l'entretien du MTQ;

ATTENDU que le MTQ nous offre un montant de 1 118,10 \$ pour chacune des années 2022, 2023 et 2024 pour effectuer les travaux de balayage de la chaussée aux endroits situés sur le réseau routier dont l'entretien est à la charge du MTQ, conformément au bordereau joint à l'offre dudit ministère;

ATTENDU que notre municipalité effectue ces travaux pour le MTQ depuis 2001, en même temps que nous procédons au balayage printanier de nos rues et routes et qu'il est avantageux que toutes les rues soient balayées en même temps.

2021-08-05

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Jocelyn Cossette
Et résolu :

QUE le Conseil accepte l'offre du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour effectuer les travaux de balayage de la chaussée sur le réseau du MTQ aux endroits décrits au bordereau des quantités transmises par le MTQ.

QUE le Conseil mandate monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Narcisse l'entente de marché avec le MTQ dont l'offre est de 1 118,10 \$ pour chacune des années 2022, 2023 et 2024.

Adoptée à l'unanimité.

11. Demande à la Sûreté du Québec pour la signature d'un protocole d'entente concernant les antécédents judiciaires, entre la municipalité de Saint-Narcisse et la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT que la municipalité chapeaute le Centre des loisirs de Saint-Narcisse, le Camp de jour pour la période estivale, la Maison des jeunes et différentes activités organisées par des personnes bénévoles;

CONSIDÉRANT que les candidats retenus pour un poste, rémunérés ou bénévoles sont appelés à œuvrer auprès de personnes vulnérables;

CONSIDÉRANT qu'une personne vulnérable est une personne qui, en raison de son âge, d'une déficience ou d'autres circonstances temporaires ou permanentes, est en position de dépendance par rapport à d'autres personnes ou court un risque;

CONSIDÉRANT que toute personne bénévole ou rémunérée œuvrant ou appelée à œuvrer auprès de personnes vulnérables doit demander une « Vérification des empêchements des candidats appelés à œuvrer auprès de personnes vulnérables ».

2021-08-06

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse demande à la Sûreté du Québec la signature d'un protocole d'entente concernant les demandes renseignements d'antécédents judiciaires.

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse autorise monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, madame Johanne Ringuette, secrétaire trésorière et directrice générale adjointe et madame Lucie Desaulniers, adjointe administrative à signer et récupérer la (les)



feuille(s) de consentement(s) à la vérification et les réponses des vérifications d'antécédents judiciaires.

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse autorise monsieur Stéphane Bourassa, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente entre la municipalité et la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

12. Demande de subvention dans le cadre du programme d'installation de borne de recharge sur rue

CONSIDÉRANT la demande de citoyens de Saint-Narcisse d'avoir accès à une borne de recharge électrique pour leur véhicule;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut améliorer l'offre de recharge de véhicules électriques au centre de la municipalité et dans les quartiers densément peuplés;

CONSIDÉRANT que les bornes de recharge permettront la recharge des véhicules électriques durant la nuit aux personnes n'ayant pas de prises de courant privé et de jour à proximité des commerces de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance des modalités du programme et s'engage à respecter celles-ci pour une période minimale de 5 ans après sa mise en service;

2021-08-07

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Jocelyn Cossette
Et résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse demande une subvention pour 2 bornes de recharge double dans le cadre du programme d'installation de borne de recharge sur rue et autorise monsieur Stéphane Bourassa, directeur général à compléter et à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Narcisse les documents de demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité.

13. Varia

14. Deuxième période de questions

- Madame Mariette Jacob demande au Conseil de réparer le perron avant de la Maison Dupont. Monsieur Guy Veilltte, maire, répond que cette information sera transmise au personnel de la voirie afin qu'il soit réparé.
- Aussi, madame Jacob informe le Conseil que les fenêtres de la Maison Dupont doivent être remplacées et que les travaux pourraient être admissibles dans le cadre du Programme Patrimoine immobilier volet 1-B.

Je soussigné, en ma qualité de secrétaire-trésorier, déclare qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessus autorisées par le conseil.

/ Original signé /
Stéphane Bourassa,
Directeur général et secrétaire-trésorier



15. Clôture de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé.

2021-08-08

Il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

De clôturer l'assemblée à 20h22.

Adoptée à l'unanimité.

/ Original signé /
Monsieur Guy Veillette,
Maire

/ Original signé /
Monsieur Stéphane Bourassa,
Directeur général

Je, Guy Veillette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

/ Original signé /
Guy Veillette
Maire et Président d'assemblée